

# Elections 2025 du Comité Social d'Établissement d'Osny / SER

Depuis le 1er janvier 2025, l'ensemble des activités de la Division Public Security a été transféré dans la nouvelle société IDEMIA Public Security (IPS) et donc pour Osny/SER vers le nouvel établissement IPS. Un nouveau CSE doit être mise en place pour cet établissement. Il s'agit d'élire les salariés qui vont gérer les œuvres sociales du CSE et qui vont vous représenter auprès de la Direction.

## CONSTRUIRE LES FUTURES ASC DU CSE

Tout est à construire au niveau des œuvres sociales. L'équipe CFDT qui gérait le CSE de l'établissement d'Osny/SER a déjà anticipé la création du nouveau site web du CSE IPS de l'établissement et est prête à en assurer la conduite forte d'une solide expérience de 17 ans d'exercice.

Vous pouvez ainsi dès à présent accéder au site Meyclub afin de réserver vos spectacles, locations de vacances, voyages à prix préférentiels. Dès que le bureau du CSE sera élu, une politique de subventionnement sur ces prestations sera définie et appliquée.

## PRESERVER ET AMELIORER LES ACQUIS SOCIAUX ... des négociations à venir

IPS fait toujours partie du groupe IDEMIA et continue de bénéficier des accords du groupe IDEMIA (Santé, GEPP par exemple). Par ailleurs, les salariés mutés dans IPS continuent de bénéficier des accords et des pratiques de leur société d'origine pendant 15 mois ou jusqu'à négociation d'un accord d'entreprise substitutif.

Des négociations vont donc s'ouvrir pour construire le nouveau socle social d'IPS. La CFDT sera force de proposition pour aboutir à des accords qui défendent au mieux les intérêts des salariés, préservent leurs acquis sociaux antérieurs et bâtissent de nouveaux droits.

Dans ces négociations, nous devons anticiper l'avenir de l'entreprise pour sécuriser notre socle social. Le risque de sortie de l'entreprise du Groupe IDEMIA doit par exemple être pris en compte. Comme les accords Groupe cessent de s'appliquer en cas de vente, il pourra être utile de les remplacer par des accords d'entreprise qui perdurent à plus long terme. La question se posera plus particulièrement pour l'accord d'intéressement qui doit être renégocié pour 3 ans durant le premier semestre 2025.

**Votez CFDT dès le 6 mars**

## UNE EQUIPE FORTE ET EXPERIMENTEE QUI SE RENOUVELLE

Pour relever ces défis, nous avons besoin de vous. La CFDT a un fonctionnement démocratique et nos positions sont définies dans notre section par les militants. Chaque année, nous accueillons de nouveaux membres. Rejoignez-nous !! Dans un contexte d'évolution aussi incertaine de l'entreprise, c'est le bon moment ! Nous formons et accompagnons nos nouveaux militants, futurs élus qui prendront notre suite dans quelques années.

La participation à une section syndicale CFDT vous apportera :

- une connaissance de l'entreprise,
- des aptitudes à travailler en équipe,
- des connaissances en droit du travail et droit social,
- des compétences en négociation et en prise de parole,
- des connaissances en gestion, trésorerie, organisation

toutes profitables à votre épanouissement personnel et professionnel. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un membre de la CFDT pour intégrer notre section ou nos listes de candidats.

## ÉLECTIONS DU CSE : ENGAGEZ-VOUS AVEC LA CFDT !

Les élections du Comité Social et Économique (CSE) approchent ! Si vous souhaitez défendre les droits des salariés, améliorer les conditions de travail et participer aux décisions qui comptent, rejoignez-nous ...

### Pourquoi devenir élu(e) CFDT ?

- Agir pour le bien-être des salariés
- Défendre vos collègues et leurs droits
- Être un acteur du dialogue social
- Participer à la gestion des Œuvres Sociales du CSE
- Développer des compétences personnelles utiles à votre vie professionnelle



### Qui peut se présenter ?

Tout salarié ayant un an d'ancienneté dans le groupe et souhaitant s'impliquer et représenter ses collègues au sein du CSE.

### Comment candidater ?

Contactez **Béatrice Bourrier** ou **Florence Guillemot**  
ou par mail à [cfdt.ips.osny@gmail.com](mailto:cfdt.ips.osny@gmail.com)



Inscrivez-vous aux Newsletters :

**Votez CFDT dès le 6 mars**